



PRÉFET DE TARN-ET-GARONNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Montauban, le 13 juillet 2021

Communiqué de presse

Élection des membres de la chambre régionale de commerce et d'industrie et de la chambre de commerce et d'industrie territoriale concernée du 27 octobre 2021 au 9 novembre 2021 inclus (date de clôture du scrutin)

CONSULTATION DES LISTES ÉLECTORALES ÉTABLIES PAR LA COMMISSION D'ÉTABLISSEMENT DES LISTES ÉLECTORALES DE TARN-ET-GARONNE

En application de l'article R. 713-2-alinéa 1 du code de commerce, les listes électorales établies le 12 juillet 2021 par la commission d'établissement des listes électorales (CELE) de Tarn-et-Garonne pour l'élection des membres de la chambre régionale de commerce et d'industrie d'Occitanie et de la chambre de commerce et d'industrie de Montauban et de Tarn-et-Garonne, remises en préfecture le 12 juillet 2021 seront consultables :

- en préfecture de Tarn-et-Garonne – Direction des collectivités et de la légalité - Bureau des élections et de la réglementation générale – 2 allée de l'Empereur – BP 10779 – 82 013 Montauban
- au siège de la chambre de commerce et d'industrie de Montauban et de Tarn-et-Garonne – 53 avenue Gambetta – 82 000 Montauban
- au greffe du tribunal de commerce de Montauban – 2 place Antoine Bourdelle – 82 000 Montauban

du vendredi 16 juillet au mercredi 25 août 2021 inclus.